

Pour un sucré de bel été!



**GUIDE
DU PARENT**

CAMP EN FOLIE

SOMMAIRE

01

Rencontre info-parents

02

Vos obligations

03

Bon à savoir

04

Code de vie du camp

Documents à compléter

01. RENCONTREZ L'ÉQUIPE

UN SUCRÉ DE BEL ÉTÉ!

Lors de la rencontre info-parents

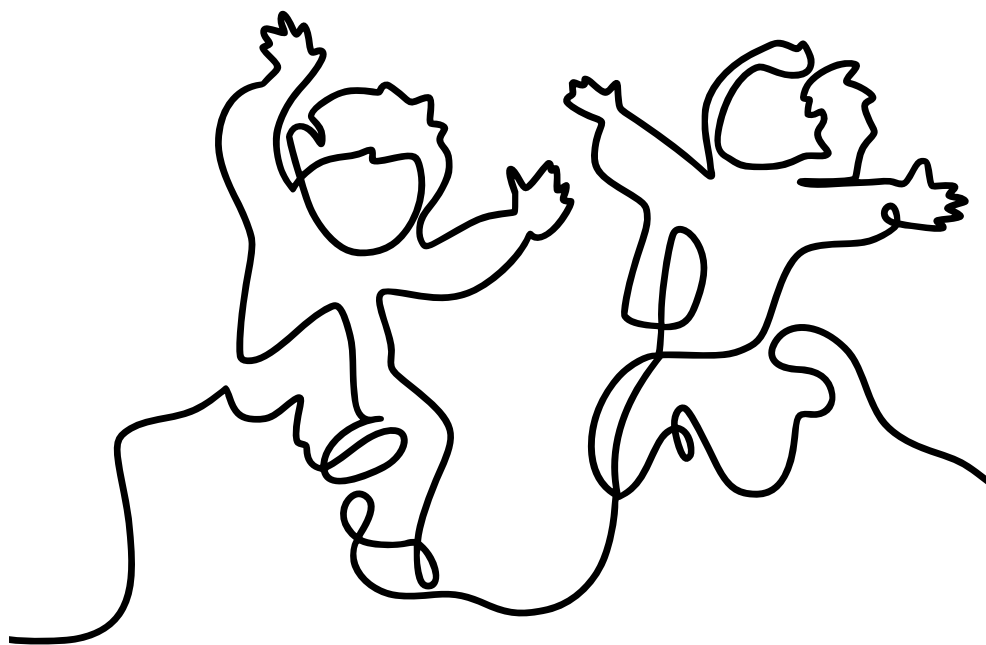
LUNDI 8 JUIN 18H30

Salle municipale du conseil

NOMS DE CAMP , encore et toujours !

Pour ne pas que les enfants ajoutent les animateurs(trices) sur Facebook et aussi pour le plaisir de tous, nous avons fait le choix d'instaurer des noms de Camp. Nous vous encourageons donc fortement à utiliser les noms de Camp lorsque vous vous adressez aux animateurs(trices). Cela sera agréable pour les enfants.

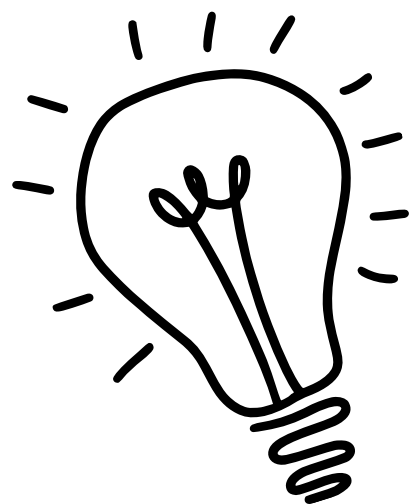
**ON S'AMUSE
ON APPREND
ON BOUGE !**



02. VOS OBLIGATIONS

Nous demandons à chaque parent de compléter la **fiche d'informations**, l'attestation du code de vie du camp ainsi que les **autorisations de sortie**. Ces documents doivent obligatoirement être remis lors de la réunion info-parents au maximum.

Ces documents se trouvent en annexe de ce feuillet et également transmis par courriel. De plus, des copies papiers seront disponibles sur place afin de compléter le tout lors de la première journée si cela n'est pas déjà fait.



L'ARRIVÉE - 9H

Les présences sont prises à 9h00. Si votre enfant ne peut être présent nous vous demandons de nous en aviser le plus tôt possible par téléphone ou par courriel.

418-479-5363 *201

loisirs@frampton.ca

**Lieux des arrivées et des départs: Table d'accueil
Entrée du Centre Sportif Coffrage LD.**

LE DÉPART - 16H

Seules les personnes autorisées sur la fiche d'informations peuvent se présenter pour venir chercher vos enfants. Ces informations peuvent être modifiées en tout temps par le parent. Pour ce faire, vous devez placer une demande par courriel.

Lors d'une occasion exceptionnelle où une personne autre que les personnes autorisées à la fiche d'informations doit venir chercher vos enfants, nous vous demandons de passer un coup de fil le matin même ou dans la journée, ou d'envoyer un petit mémo signé afin de nous avertir de ce changement.

Aucun départ ne sera effectué sans votre autorisation verbale ou écrite.

16H15

À compter de cette heure, des frais de 5\$ seront facturés pour le service de garde. La facturation pour ces frais vous sera transmise par courriel à la fin du camp.

SERVICE DE GARDE

Les portes du service de garde ouvrent à 7h00. Pour des raisons de sécurité, en aucun cas, un enfant doit être laissé à lui-même dans le stationnement du Centre Sportif avant l'ouverture.

Le service de garde ferme à 17h00. Il vous est demandé de venir chercher votre enfant avant cette heure.

Heure	Activité
7h à 9h	Service de garde
9h à 16h	Camp de jour
16h à 17h	Service de garde

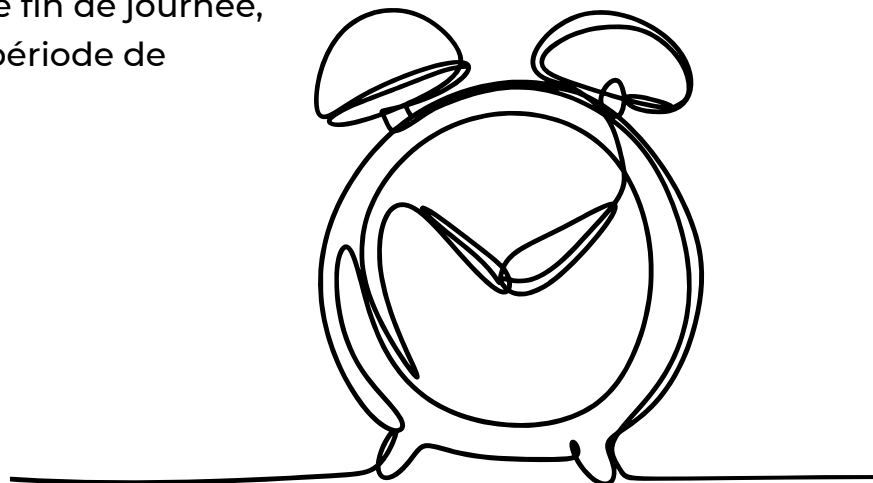
FRAIS DE GARDE

En cas de retard lors du départ de fin de journée, des frais de 5\$ sont facturés par période de services de garde.

À compter de :

16h15 = 5\$

17:00 = 5\$



COMMUNICATIONS - PARENT

Le parent qui souhaite communiquer des informations au camp de jour pourra :

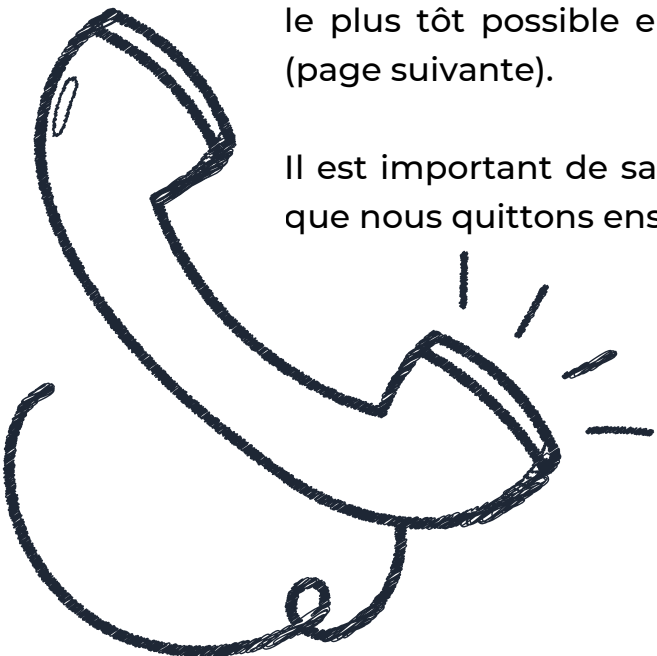
- Discuter avec la coordonnatrice ou les animateurs (trices) du camp de jour le matin ou le soir en venant porter ou chercher son enfant.
- Envoyer un courriel à l'adresse suivante : cdj_frampton@outlook.com
- Appeler au 418-479-5363 au poste 206 pour communiquer avec la coordonnatrice. Laisser un message sur la boîte vocale si nécessaire incluant votre nom complet, le nom complet de votre enfant et la raison de votre appel. La coordonnatrice prendra les messages le matin et le soir.

ABSENCES

En cas d'absence, il est pertinent et obligatoire de nous en aviser le plus tôt possible en suivant la procédure de communication (page suivante).

Il est important de savoir que les présences se prennent à 9h et que nous quittons ensuite pour notre journée.

Veillez prendre note que les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités-loisirs du camp les mercredi devront rester à la maison.



COMMUNICATIONS - CAMP

Si nous devons communiquer avec vous, nous allons nous référer aux personnes à contacter en cas d'urgence données lors de l'inscription.

Si vous souhaitez nous fournir plus de numéros pour vous rejoindre (maison, cellulaires, travail), nous avons une fiche à cet effet.

De plus, nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook **CDJ - Camp en Folie**. Cette page n'est pas publique et l'adhésion est restreinte aux parents uniquement et nécessite une approbation d'adhésion. Un lien vous sera transmis par courriel suite à la rencontre de parents. PSSST, c'est un excellent outil pour vous partager de l'information et des petits rappels.

Nous allons y publier:

- un journal hebdomadaire récapitulatif (sans photo) dans le but de préserver la confidentialité.
- des résumés de nos semaines et des semaines à venir.
- des rappels importants.

Aussi, nous vous transmettrons par courriel un lien WeTransfer avec des photos de vos enfants en pleine action au Camp.

Il est possible que nous transmettons par papier dans le sac de votre enfant des **rappels importants**. **(Au retour à la maison, vérifiez la présence d'un message dans le sac à dos de votre enfant.)**

À REMETTRE AU RESPONSABLE

Si votre enfant doit prendre des médicaments, veuillez remettre les informations suivantes au coordonnateur de camp dès le matin du premier jour de la semaine :

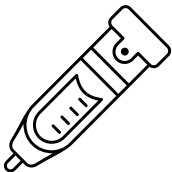
TOUT MÉDICAMENT



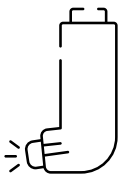
Tout médicament remis sous ordonnance ou vendu au comptoir doit être remis, car aucun enfant n'est autorisé à avoir des produits de médecine sur lui pendant le Camp ou de les prendre sans supervision.

Il est fortement recommandé de donner les médicaments deux fois par jour, avant et après le Camp. Cependant, s'il est nécessaire de donner une médication pendant le Camp, vous devez impérativement nous remettre une copie de la prescription ainsi que le formulaire d'autorisation, et une lettre écrite indiquant les horaires et dosages à respecter.

ÉPIPEN



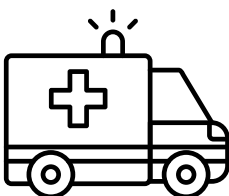
Si votre enfant a besoin d'une dose d'adrénaline d'urgence en cas de crise d'allergie, il/elle doit la porter sur lui/elle en tout temps dans un sac banane. Le personnel de Camp n'est pas autorisé à transporter la médication d'urgence.



POMPE POUR ASTHME

Si votre enfant a besoin de pompe pour quelque raison, il/elle doit l'avoir avec lui/elle en tout temps.

AUTORISATION DE SOINS AMBULANCIERS



Comme le dit l'adage, prévenir c'est guérir. Nous recommandons d'avoir l'autorisation de prise en charge par les services d'ambulance si le besoin est nécessaire. Sans cela, la prise en charge de votre enfant pourrait être plus complexe en cas d'urgence.

En terme de possession de médication, le formulaire d'autorisation de médication et une note du médecin doivent malgré tout être remis au tout début du Camp pour nos suivis et dossiers.

03. BON À SAVOIR

LES LIEUX

Le Camp a plusieurs lieux pour amuser les enfants.

LIEUX PRINCIPAUX :

LE CAMP DE BASE

Le Centre Sportif (Entrée sur le côté, portes vitrées)

Aussi le lieu des arrivées et des départs:

Entrée du Centre Sportif Coffrage LD.

Nous pourrons aussi être ...

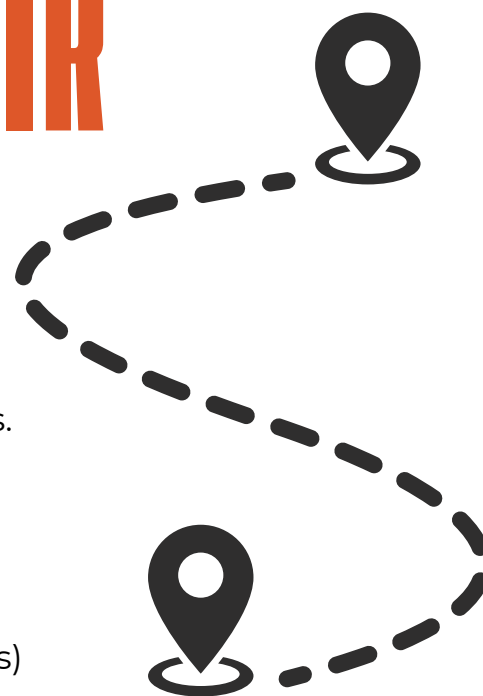
Au terrain extérieur de l'École L'Envolée et son gymnase.

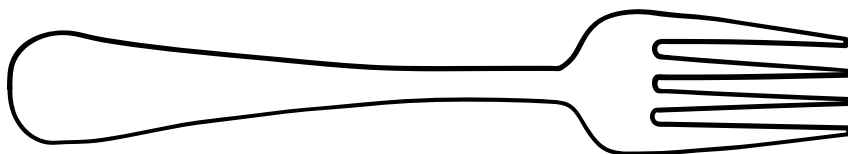
Au Parc Adrien Fournier (Parc de pétanques et pelouse)

Au Parc de sable (à côté du Centre Sportif)

À la zone sportive, 1 rue des loisirs.

Ou au Camping Chasse et Pêche





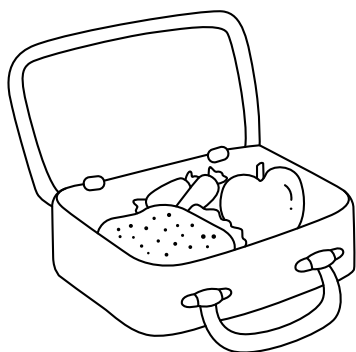
LE DINER

Les lundi, mercredi et jeudi: Dîner froid

Mardi et vendredi: Les enfants peuvent apporter leur dîner chaud puisque des micro-ondes sont à la disposition pour réchauffer les plats. Les plats pourront être réfrigérés le matin à l'arrivée des enfants. Ne pas trop compacter les plats pour faciliter le réchauffage.

De plus, identifier les plats s.v.p.

DANS MA BOITE À LUNCH



DÎNER ET COLLATIONS

Afin de maintenir vos enfants en pleine forme et avec une belle énergie tout au long de la journée pour nos activités, nous recommandons une boîte comprenant un repas du midi et 2-3 collations.

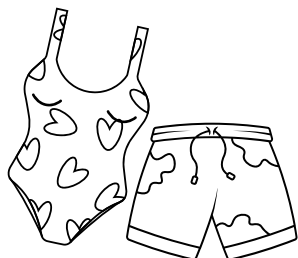
Merci de vous assurer que les proportions soient adaptées à l'appétit de votre enfant et attention de ne pas mettre de produit contenant des noix et arachides pour éviter tout risque d'allergie.

DANS MON SAC



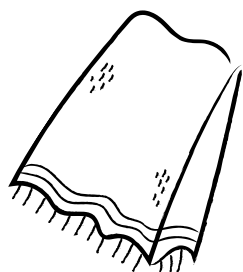
UNE BOUTELLE D'EAU RÉUTILISABLE

Afin de ne pas avoir de coup de chaleur et un risque de déshydratation, il est important pour les jeunes d'avoir une bouteille pleine à tout moment de la journée.



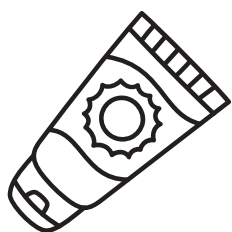
UN MAILLOT DE BAIN

Les jeunes auront, selon la température, à participer à des jeux d'eau ou aller à la piscine en sortie lors de belles journées de soleil. S'il n'y a pas de maillot, il n'y aura pas de participation aux activités.



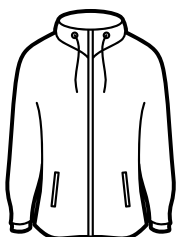
SERVIETTE DE BAIN

Lors des activités d'eau, il faudra bien se sécher! Aussi, il est important d'avoir une serviette de bain à disposition car le Camp de jour ne pourra pas faire de prêt.



CRÈME SOLAIRE

Le soleil c'est bien, mais les coups de soleil nettement moins! Il est très important de l'avoir dans son sac car nous mettons de la crème solaire aux heures chaudes et lors des sorties. Le soleil n'est pas forcément un bel ami pour notre peau!



VÊTEMENTS DE RECHANGE

Il est toujours recommandé d'avoir un habit de rechange en cas d'accident. Les accidents ça arrive, mais avoir des vêtements propres et secs c'est une partie de la consolation du moment !



SOULIERS FERMÉS À LACETS OU À VELCRO

À porter en tout temps, sauf à la piscine!

INTERDIT AU CAMP

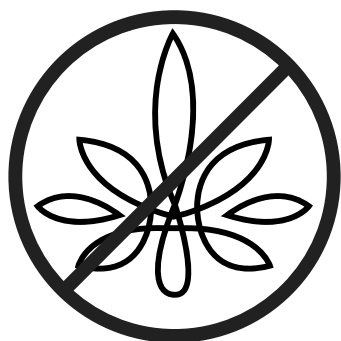


ÉLECTRONIQUE, JOUETS, OBJETS PRÉCIEUX ET ARGENT

Le Camp de Jour ne sera pas responsable pour toutes pertes ou vols. Pour cela, nous vous demandons de vous assurer que vos enfants ne glissent rien de ces objets dans leur sac en allant au Camp. Les objets ont une valeur monétaire mais également une valeur sentimentale, nous ne souhaitons pas que des cœurs se brisent ou des larmes coulent si l'un de ces objets précieux se retrouveraient au Camp par hasard brisés ou perdus.

TABAC, CIGARETTES ET VAPOTEUSES

Les jeunes qui se trouveront en possession de cigarettes, de tabac et/ou de vapoteuses se les verront confisqués et leurs parents seront contactés à ce sujet. Toute récidive entraînera un renvoi automatique.

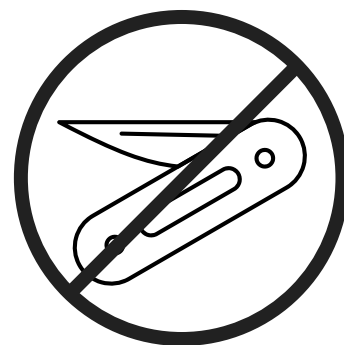


DROGUES ET ALCOOL

Il est et restera strictement interdit de posséder toute drogue ou alcool sur le site du Camp de jour. Un jeune en possession de l'une ou l'autre de ces substances sera renvoyé du Camp immédiatement.

OBJETS DANGEREUX OU COMPROMETTANTS

Le Camp de Jour n'acceptera pas la présence d'objets dangereux ou compromettants tels que des objets de combat ou des objets tranchants pouvant blesser. La possession de tels objets sera rapporté à la direction et aux parents.



POLITIQUE DES OBJETS PERDUS

Lors d'un Camp de jour, nous vivons ensemble en communauté et dans des temps de plaisir ou de déplacement, des objets peuvent se perdre ou s'oublier.

Aussi, si des objets sont perdus sur le Camp ou en sortie, le Camp n'en sera pas responsable.

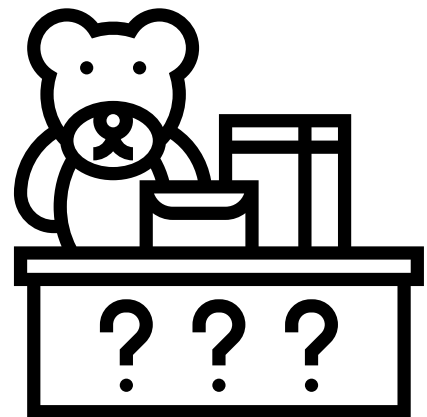
Cependant, si un objet est perdu et retrouvé au Camp ou simplement oublié sur notre site, une boîte à objets perdus sera disponible au Camp. Si tel est le cas, n'hésitez pas à placer une demande de vérification. Vous serez donc accompagné à la fin de la journée pour récupérer ce qui avait été égaré.

Par prévention, nous recommandons d'étiqueter les affaires personnelles tels que vêtements (chandails, t-shirt, shorts), accessoires (chapeau, chaussures, maillot, serviette de bain) ou même objet du quotidien (boite à lunch, bouteille d'eau, crème solaire) afin de retrouver et d'identifier les objets perdus.

Nous ne vous recommandons pas de mettre des initiales, car plusieurs enfants peuvent avoir les mêmes initiales. Nous vous invitons donc à bien noter les noms au complet.

De plus, une table exposant les objets perdus dans la journée sera accessible au départ à la fin de journée.

Si les objets ne sont pas réclamés nous en feront également la publication sur la page Facebook.

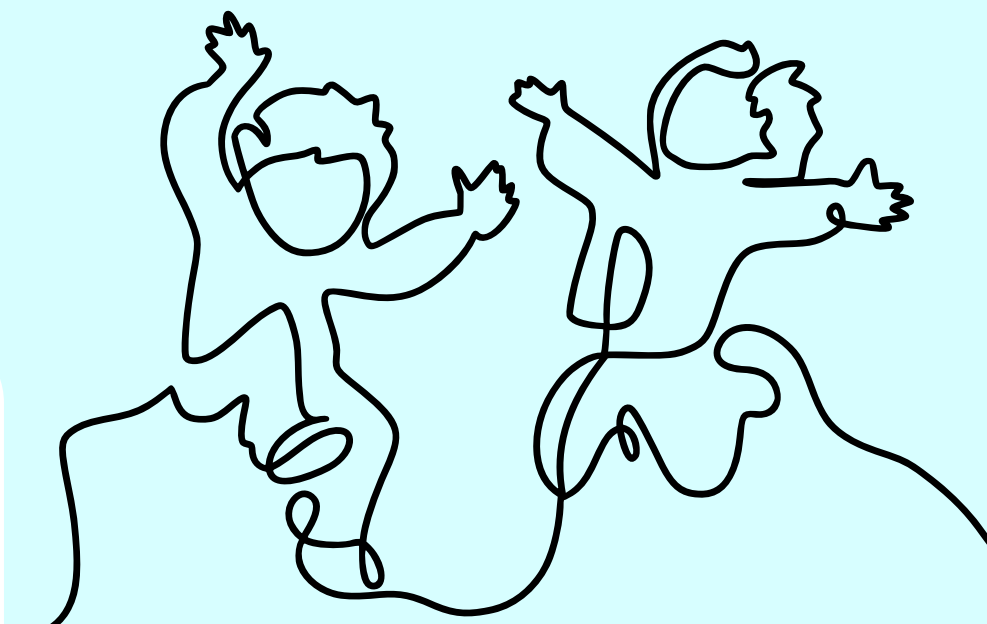


04. CODE DE VIE DU CAMP

Un code de vie a été mis en place dans le cadre du programme de Terrain de jeux.

Ce dernier a été établi afin de favoriser un environnement sécuritaire pour les enfants et de s'assurer un climat respectueux et harmonieux.

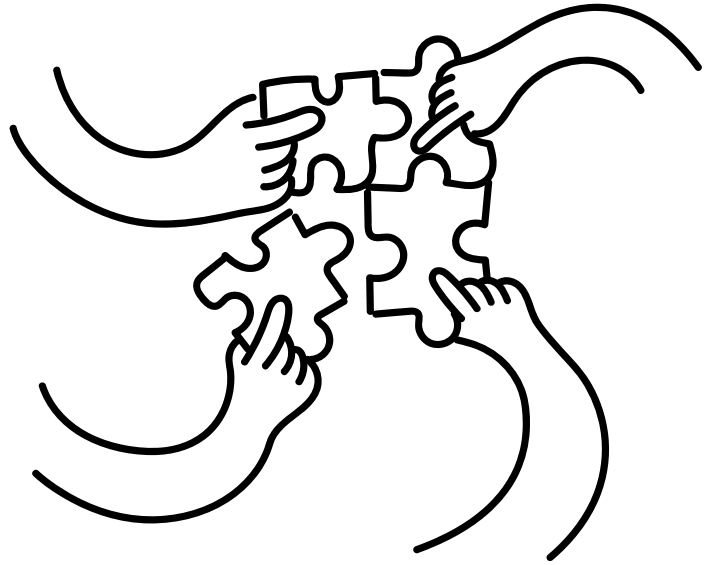
Pour nous aider à faire en sorte que celui-ci soit respecté, une collaboration active entre la direction, les parents et l'enfant est nécessaire.



**ON S'AMUSE
ON APPREND
ON BOUGE !**

En tant que participant au camp de jour:

- **Je m'amuse et je suis positif.**
- **Je respecte les consignes et les animateurs.**
- **Je respecte les autres enfants, les aide et les encourage.**
- **Je participe à toutes les activités même si certaines ne me plaisent pas.**
- **Je reste toujours avec mon groupe et mon animateur.**
- **Je parle avec mon animateur quand je vis un problème pour régler la situation.**
- **Je prends soin du matériel et des lieux de jeux.**
- **Je prends soin de la planète en ramassant et en triant mes déchets.** ◆◆◆



Tout comportement de violence physique et verbale est à proscrire et un manquement à répétition à un ou des éléments du code de vie peuvent amener à des sanctions.

COLLABORATION DES PARENTS

Bien que certains enfants puissent rencontrer des défis particuliers, le code de vie s'applique à tous. Il est crucial de nous informer de toute particularité concernant le comportement ou la santé de votre enfant.

Nous vous invitons à partager avec notre équipe, sur place, toute information pertinente ou conseil qui pourrait nous aider à lui offrir le meilleur encadrement possible. Votre collaboration demeure essentielle en tout temps.

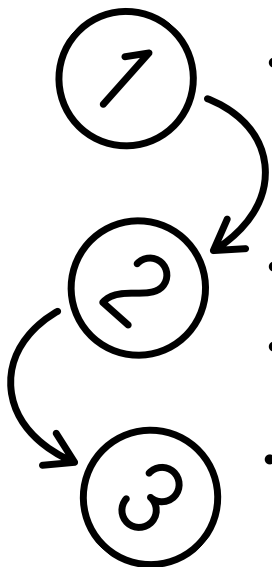
MESURES DISCIPLINAIRES

En tout temps, les animateurs interviennent auprès des enfants : l'enfant peut donc recevoir initialement un ou plusieurs avertissements sans qu'il y ait de sanction.

Habituellement, il y a une gradation dans l'application des sanctions. Cependant, selon les actions posées, il est possible de passer directement à une sanction supérieure, sans suivre la gradation habituelle.

PROCEDURES LORS D'UN MANQUEMENT

LES BASES



- Avertissement de la part de l'animateur et un rappel des consignes à suivre.

- Avertissement de la part de l'animateur et un rappel des consignes à suivre.
- Annonce de la conséquence possible.

- La conséquence annoncée est appliquée.

Exemples de conséquences : Ramasser le matériel, retrait de privilèges, retrait d'une activité, être le dernier à sortir, etc.

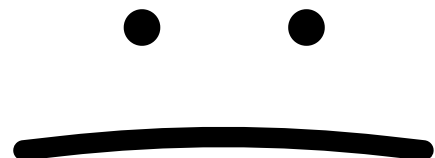
NIVEAU JAUNE

Exemple de comportement

- Recevoir + de 3 avertissements pour le même comportement.
- Utiliser un langage inapproprié.
- Se moquer, insulter ou tenir des propos irrespectueux (raciste, sexiste, handicap etc.)
- Pousser, bousculer, tirailler, etc.
- Refuser de participer
- Être négatif

Sanctions

- Avertissement verbal pour l'enfant
- Retrait partiel pour une activité au bureau de la coordonnatrice.
- Contact avec le parent.



NIVEAU ORANGE

Exemple de comportement

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu avis de niveau JAUNE.
- Frapper, ou se bagarrer avec un autre enfant.
- Refuser de suivre son groupe
- Intimider ou menacer un autre enfant.
- Voler.
- Vandaliser.

Sanctions

- Suspension interne : retrait au bureau de chef de camp.
- Rencontre avec le parent.
- Mise en place d'un plan d'intervention.



NIVEAU ROUGE

Exemple de comportement

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis de niveau ORANGE.
- Frapper un autre au visage ou à la tête.
- Frapper, mordre ou cracher sur un animateur ou un responsable.
- Refuser d'aller au bureau du Chef de camp.
- Fuguer

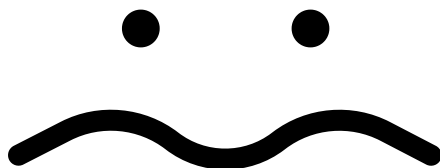
Sanctions

Selon la gravité et le contexte:

- Suspension d'une journée (sans remboursement).
- Une rencontre avec la direction du terrain de jeux, les parents et l'enfant est nécessaire avant la réintégration ;
- Suivi avec la feuille de route.

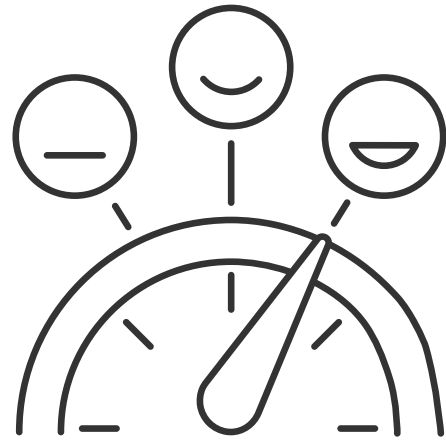
Dès l'appel au parent, celui-ci doit venir chercher immédiatement son enfant au camp de jour.

Pour réintégrer le camp de jour, la Direction doit juger que la collaboration de l'enfant et des parents sera suffisante.



Suite à la réintégration de l'enfant, s'il n'y a pas d'amélioration remarquée dans le comportement de l'enfant et que ce dernier nuit au bon fonctionnement du groupe, qu'il ne respecte pas les consignes et/ou le code de vie.

Renvoi automatique sans possibilité de retour, et ce, sans remboursement.



LES 7 COMMANDEMENTS DU CAMP

- 1 Je dois être respectueux envers les autres dans mes paroles et dans mes gestes.
- 2 Je dois être respectueux envers le matériel qui est mis à ma disposition.
- 3 Je m’amuse de façon sécuritaire.
- 4 Je ne m’éloigne pas du groupe sans permission.
- 5 Je participe activement à toutes les activités proposées pour avoir un maximum de plaisir.
- 6 Je m’habille de façon appropriée pour pouvoir bouger à mon aise.
- 7 Je laisse mes jouets personnels et précieux à la maison pour éviter tout bris et perte.

CODE DE VIE DU CAMP

ATTESTATION

Prenez note que les exemples de comportements sont fournis à titre indicatif. D'autres comportements pourraient également être sanctionnés.

Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants. Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été.

Toute l'équipe du camp de jour vous remercie de faire prendre connaissance du code de vie à votre enfant et vous remercie de votre collaboration.

Soyez assuré que vos questions, commentaires et suggestions sont les bienvenus et seront étudiés avec soin.

Nous vous remercions de votre collaboration



Je, _____ parent ou tuteur légal de,

déclare avoir lu le code de vie et m'engage à le faire respecter par mon enfant.

Signature du parent: _____ Date: _____

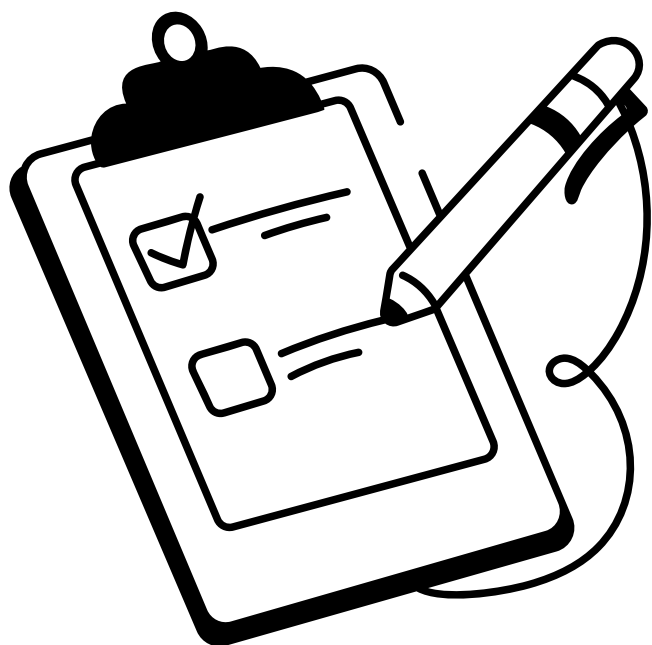
DOCUMENTS À COMPLÉTER

DISPONIBLES EN LIGNE OU

Lors de la rencontre info-parents

LUNDI 8 JUIN 18H30

Salle municipale du conseil



- **AUTORISATION DE SORTIE**
- **FICHE D'INFORMATIONS SUR QIDIGO**
- **ATTESTATION DU CODE DE VIE DU CAMP**

Pour un sucré de bel été!



107, rue Sainte-Anne
Frampton, QC
G0R 1M0

www.frampton.ca
loisirs@frampton.ca
418-479-5363 *201

**CAMP EN
FOLIE
FRAMPTON**